

PLANNING DES ANIMATIONS



En juin, les ateliers d'éveil des 7, 15, 22 et 29 juin ont suivi leur déroulement habituel sur les structures périscolaires « La Marelle » à Fessenheim et « Les Mômes d'Hirtz » à Hirtzfelden.

Il n'y aura pas d'animation pendant les congés d'été. La reprise s'effectuera après la rentrée scolaire.

Le RAM sera fermé pour congés du 07 juillet au 03 août 2011.

Uniquement pour les urgences, le RAM du Pays de Brisach sera à votre écoute : Régine WALTER et Laurence CROVISIER au 03 89 72 27 77 (hormis semaine du 23 au 31 juillet où il sera fermé également).

Bonne vacances à tous, petits et grands, bel été à chacun.....



LE JOURNAL DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES N° 28

JUIN - JUILLET - AOÛT 2011



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE



- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- DOSSIER RISQUES SOLAIRES : Se protéger du soleil, c'est protéger sa santé
- INFOS RELAIS
- PLANNING ANIMATIONS

t protéger sa santé



Les enfants sont les plus vulnérables face au soleil. Ils ont une peau et des yeux plus fragiles et s'exposent plus souvent. Pour limiter les risques, ils doivent donc être particulièrement protégés.

Pourquoi doit-on rester particulièrement vigilant face à un enfant ?

Un enfant et plus particulièrement un bébé n'a pas les capacités pour se défendre ni l'autonomie suffisante pour échapper aux dangers du soleil mais également aux autres dangers de l'été :

Le coup de soleil : est une brûlure au premier degré qui peut être traitée par l'application d'une substance grasse.

L'insolation : une trop longue exposition au soleil sans protection de la tête du bébé va provoquer une surchauffe corporelle se traduisant par une fièvre élevée, des maux de tête, des nausées ou vomissements, des troubles de la vigilance jusqu'aux convulsions. L'urgence s'impose.

La déshydratation : provoquée par l'effet conjugué du soleil, de la chaleur et d'un manque d'hydratation. Elle se manifeste par une grande soif qui n'est pas toujours repérée et par des troubles du comportement : soit le bébé est trop calme, voire léthargique, soit il est très excitable et pleure sans arrêt. Il peut être très rouge et avoir de la fièvre. L'urgence s'impose encore car il faut savoir qu'au-delà d'une perte de 10 % de son poids, il est impossible de réhydrater un bébé car il va tout revomir, dans ce cas une perfusion intra-veineuse s'impose.

L'hydrocution : un changement trop brutal entre la température du corps et l'eau peut provoquer un choc avec une perte de connaissance. L'hydrocution a cependant moins de risque de se produire chez un nourrisson car l'immersion est en général progressive et souvent précédée par le mouillage du visage et du corps, grâce à la vigilance de ses parents, ce qui n'est pas toujours le cas pour un enfant plus grand qui peut se jeter à l'eau après avoir joué au soleil.

Face à ces dangers, l'enfant est vulnérable et son manque d'autonomie ne lui laisse pas d'autre choix que de se ranger sous la protection de ses parents.

Quelques règles simples à respecter pour protéger le protéger au mieux :

- * Inutile d'amener un bébé à la plage ou en montagne aux heures les plus chaudes de la journée. Il convient de respecter ses rythmes de sommeil et d'alimentation mais aussi de lui ménager un endroit où il sera au frais pour se reposer ou se distraire.
- * Protéger la peau du petit enfant par une crème écran protectrice contre les UVA et UVB que l'on renouvellera fréquemment.
- * Faire porter à l'enfant un tee-shirt léger, un chapeau et des lunettes de soleil même pendant le bain pour éviter une perte en eau excessive et l'insolation.
- * Proposer régulièrement à boire à l'enfant, le biberon s'impose à la moindre promenade. Penser à réhydrater sa peau en l'aspergeant régulièrement avec une bombe d'eau. Une douche ou un bain, plusieurs fois par jour, permettent également de combattre le dessèchement de la peau.



C'est l'été... Se protéger du soleil c'es

Nous profitons tous du soleil et en connaissons les bienfaits : il dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D.

Cependant, on oublie parfois qu'il peut aussi présenter des risques. En France métropolitaine, c'est entre les mois de mai et d'août que le rayonnement solaire est le plus intense.

Mais pourquoi se protéger des rayons du soleil ?

- * **Parce que les dangers du soleil sont les ultraviolets** : on distingue deux sortes d'ultraviolets, les UVA qui pénètrent profondément dans la peau et qui accélèrent son vieillissement (accentuation des rides et taches brunes) et les UVB qui agissent au niveau de l'épiderme en stimulant la production de mélanine (ce qui donne le bronzage).
- * **Parce que les UVA et le UVB, en trop forte dose, provoquent les coups de soleil** et, à terme, peuvent causer des dommages irréversibles sur la santé. Même bronzé, il faut continuer à se protéger.
- * **Parce que l'exposition intense aux UV peut aussi provoquer des lésions oculaires très sérieuses**. Les ultraviolets sont absorbés par le cristallin, contribuant à accélérer la formation de cataractes, opacification du cristallin qui va progressivement empêcher la lumière d'atteindre la rétine, jusqu'à l'aveuglement.
- * **Parce qu'on peut déclencher des cancers cutanés**. Il y a deux sortes de cancers résultant de l'exposition aux rayonnements UV : les carcinomes, cancers qui touchent la couche superficielle de l'épiderme et les mélanomes, tumeurs malignes qui se développent sur les mélanocytes, des cellules que l'on trouve dans la peau, les muqueuses mais aussi les yeux. En France, 8 000 nouveaux cas de mélanomes cutanés (forme la plus grave du cancer de la peau) ont été enregistrés en 2010 (estimation de l'INVS) et près de 70 % des mélanomes cutanés seraient dus à l'exposition solaire.

La connaissance des gestes de prévoyance est plutôt bonne, en général mais elle demeure approximative. Les comportements préventifs sont insuffisamment adoptés et certaines idées reçues perdurent, malgré les campagnes d'information menées chaque année, à l'approche de l'été.

Il semblerait que les risques solaires soient banalisés, voire occultés, notamment dans le contexte des vacances, lorsque les gestes de protection paraissent contraignants.

Pourquoi faut-il porter un tee-shirt, des lunettes de soleil et un chapeau ?

C'est la panoplie la plus sûre et la plus simple contre les rayons UV. Se couvrir est le meilleur moyen de limiter les risques liés au soleil.

Pourquoi faut-il mettre de la crème solaire toutes les deux heures ?

En plus des vêtements, la crème est un filtre indispensable aux rayons du soleil si elle est appliquée tous les deux heures et systématiquement après la baignade mais elle ne permet pas de s'exposer plus longtemps.

Pourquoi ne pas s'exposer entre 12h et 16h ?

L'intensité des UV est liée à l'horaire d'exposition et non à la chaleur ressentie.

Lorsque le soleil est au plus haut, les UV sont les plus dangereux. Pour limiter les risques, éviter les expositions entre 12h et 16h



EDITORIAL



Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle saison... une des plus belles par le réconfort qu'elle peut apporter.

On l'attend, le bel été et pour beaucoup de choses, les richesses que nous apporte la nature, le temps qui passe un peu moins vite, les belles soirées qui n'en finissent plus, les vacances pour tous, les activités de loisir....

L'été rime aussi avec soleil, soleil espéré, souvent adoré à outrance, « à consommer avec modération » parce qu'à risque et plus encore pour les enfants, on ne le répètera jamais assez.

Aussi, profitez de tous les bienfaits apportés par l'été et le soleil mais sous le chapeau ou le parasol.....

Bel été et belles vacances à tous !



INFOS UTILES



- **L'indemnité de déplacement (Art.9 de la Convention Collective des assistants maternels) :**
Elle est due lorsque, à la demande des parents employeurs, l'assistante maternelle est amenée à utiliser son véhicule dans le cadre de son travail.

L'indemnisation ne peut être inférieure au barème de l'administration et supérieure au barème fiscal. Elle est à répartir entre les employeurs demandeurs de déplacement.

Le barème fiscal a été modifié le 13 avril 2011 (bulletin officiel des impôts n°33 du 14 avril 2011/F-8-11/instruction du 13 avril 2011).

Puissance du véhicule	Montant minimum		Montant maximum
	Jusqu'à 2 000 kms	De 2 001 à 10 000 kms	Jusqu'à 5 000 kms
3 CV et moins	0,25	0,31	0,405
4 CV	0,25	0,31	0,487
5 CV	0,25	0,31	0,536
6 CV	0,32	0,39	0,561
7 CV	0,32	0,39	0,587
8 CV	0,35	0,43	0,619
9 CV	0,35	0,43	0,635
10 CV	0,35	0,43	0,668
11 CV	0,35	0,43	0,681
12 CV	0,35	0,43	0,717
13 CV et +	0,35	0,43	0,729

Prime à l'installation (rappel) :

Une prime d'installation de 300€ ou 500€ peut être versée par la CAF aux assistants maternels nouvellement agréés. Cette prime est destinée à compenser les frais liés à la mise aux normes du domicile ou à l'achat de matériel de puériculture nécessaire à l'accueil d'un jeune enfant. La demande doit être adressée à la CAF dans un délai d'un an à compter de l'obtention de l'agrément.

Conditions à remplir pour en bénéficier :

- ◆ Avoir suivi la formation initiale obligatoire de 60h avant tout accueil du premier enfant
- ◆ Avoir un début effectif d'activité de deux mois minimum et s'engager à rester un minimum de trois ans dans la profession
- ◆ Renseigner ses disponibilités sur le site Internet www.mon-enfant.fr
- ◆ Signer une charte d'engagements réciproques avec la CAF

Les formulaires de demande ainsi que la charte d'engagements réciproques sont disponibles au Relais ou toute demande de renseignements.

INFOS RELAIS



RETOUR SUR ANIMATIONS :

- ◆ **Le 12 avril 2011** à l'occasion de la soirée créative avec Caroline HORNSPERGER, une surprise nous attendait, le thème de la soirée ayant été tenu secret. Du constat que les assistantes maternelles, en général, font souvent passer le bien-être des autres avant le leur... cette soirée a été entièrement dédiée au plaisir égoïste de confectionner une parure bijou, rien que pour soi. Sensation délicieuse, tâche laborieuse mais résultat de toute beauté...

- ◆ **Le 15 avril 2011**, nous nous sommes tous réunis à la Médiathèque de Fessenheim pour l'animation de Pâques et du printemps. Nous avons invité, comme habituellement, nos petits copains du multi-accueil Pirouette et les enfants ont été subjugués par la mise en scène, sous forme de théâtre d'ombres, de l'histoire des trois poulettes bien fatiguées après avoir pondu, peint et décoré les œufs de Pâques avec l'aide des animaux de la ferme. Qui serait assez vaillant pour les distribuer ? On devine qui, bien sûr, notre agile ami le lièvre de Pâques... Rires, chansons et applaudissements ont ponctué l'animation, puis les enfants ont été conviés à rechercher les œufs en chocolat cachés autour de la Médiathèque. Un bon goûter (chocolaté) a clos une matinée bien sympathique.

- ◆ **Le 27 mai 2011** encore une animation surprise ! La ferme de TILIGOLO était de passage à Munchhouse pour un spectacle dont les enfants se souviendront. En association avec le multi-accueil Papouille et l'école maternelle de Munchhouse, le RAM a accueilli un fermier bien sympathique accompagné de bébés animaux craquants. Participation unanime des 120 enfants présents ainsi que des adultes accompagnants pour un spectacle très interactif, les enfants ont pu toucher et caresser les animaux et même leur donner le biberon ! Ce fut une matinée de pur bonheur ! Un grand merci aux maîtresses de l'école maternelle d'avoir bien voulu accueillir tout ce petit monde dans leur cour pour l'occasion.



- ◆ **Le 31 mai 2011** nous avons accueilli Mélanie SCHERRER, psychologue en pédiatrie, pour une soirée-débat ayant pour thème « Le jeu dans le développement du jeune enfant ». Nous avons pu échanger durant toute la soirée sur l'importance du jeu pour l'enfant, les règles et limites qui pourront mieux être acceptées par le biais du jeu. Par ce thème nous avons pu aborder l'éducation au sens large, les limites, le plaisir, les frustrations, les épreuves à franchir, le respect de l'enfant, la place de l'adulte par rapport à l'enfant, les questions existentielles qui pourront être abordées dans le jeu par l'enfant, selon son âge et les étapes de son développement, l'adulte qui redevient un peu un enfant le temps d'un jeu.... Les questions étaient nombreuses et le débat animé, ce fut une soirée très enrichissante pour les parents et les assistantes maternelles présentes.